

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 24 (1886)
Heft: 29

Artikel: Lo troblion
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189344>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

hommes aient la barbe ! J'ai dit : Tu l' veux... ça s'ra fait ! et ça s'ra fait !

Le caporal. — Bien, mon colonel.

Le colonel. — Quant aux autres, j' suis content. Seulement, faud'ra s'laver un' fois par s'maine... V's avez de très belles barbes, mais elles sont sales... Faut êtr' propre, tendez-vous ! En avant, marche ! (En s'en allant.) Glabre ! Quoi, glabre !... Quequ' mot de l'Acad'mie... pour n' pas porter sa barbe... histoire d' faire de l'opp's'tion à la Rép'blique... Ça doit être un orléan'ste ! ..

Les vaches d'Appenzell.

La partie méridionale du canton d'Appenzell conserve encore quelque chose de la simplicité primitive des anciennes mœurs suisses. L'élevage des bêtes à cornes, le pâturage des Alpes et la fabrication des fromages sont la plus importante et presque la seule branche de revenu des habitants.

La race de vaches particulière à ce canton est de couleur brune très foncée, et cette robe y est considérée comme la plus belle. — Pour les formes, on demande que la tête soit courte et légère, les cornes peu longues et relevées, le corps rond, les hanches peu saillantes, les jambes courtes et droites. Le fanon doit commencer au menton et descendre jusqu'aux genoux. La robe seule, lorsqu'elle est brune, augmente de 20 à 30 francs le prix d'une vache, et bien des fruitiers sont fiers d'avoir leur troupeau uniquement composé de vaches brunes.

Chaque fruitier met tous ses soins à se procurer une bonne vache conductrice ; non seulement elle doit réunir les conditions que nous venons d'indiquer, mais surtout elle doit bien guider le troupeau et savoir chercher au loin les meilleurs pâturages. C'est elle qui porte la cloche, c'est elle qui est à la tête du troupeau et qui lui sert de guide.

On a souvent remarqué que chaque vache occupe dans le troupeau un certain rang que la force seule détermine, et que partout les plus faibles sont obligées de céder aux plus fortes. Si une vache étrangère est introduite dans un troupeau, elle a à lutter avec toutes les autres jusqu'à ce que son rang soit déterminé, et l'on a même des exemples que, si deux vaches d'égale force se disputent la première place à la tête du troupeau, il faut de toute nécessité les séparer, sans quoi elles finiraient par se tuer.

Comme les pâturages des Alpes ne sont pas séparés par des clôtures, que les bêtes peuvent pâturer où bon leur semble, il est d'un grand intérêt pour chaque fruitier d'avoir à la tête du troupeau une bonne vache conductrice. C'est elle qu'on trait la première ; elle sort aussi la première de la hutte et les autres la suivent successivement. De cette manière, les vaches de chaque troupeau restent réunies ; non seulement les troupeaux ne se mêlent pas, mais, chose plus remarquable encore, chacun se forme un canton particulier, où il reste sans anticiper sur ses voisins.

Si un troupeau est chassé des pâturages qu'il a adopté, ce qui est sévèrement défendu, alors la vache conductrice, suivie de toutes les autres, court à la hutte, et il faut tout de suite les rentrer à l'éta-

ble et les attacher toutes. Le lendemain, elles retournent à leurs pâturages accoutumés. Si on ne les attache pas, elles se dispersent et s'en vont, les unes d'un côté, les autres d'un autre. Quand un fruitier trouve à acheter une bonne vache conductrice, connue pour telle, et qu'avec la robe brun-foncé elle a une raie blanche sur le dos et une autre sous le ventre, il la paie toujours 30 à 40 francs au-dessus du prix courant.

Lo troblion.

Lâi a dâi dzeins, atant permi clliâo que n'ont rein què permi lè retsâ, qu'amont à bin vivrè et sè regalâ dè fins bocons, sein trào s'eincousenâ dè cein que pào arrevâ ; et lâo fâ rein dé fèrè dâi dettès poru que pouéssont bafrâ fin et bon, et tant pi se faut fèrè betetiu âo bet.

Y'ein a dâi z'autro que sont tot lo contréro, et quand bin l'ont prâo dè quiet, l'ont adé poaire dè crévâ dè fan et s'accordont pas pi bin adrâi lâo viâ. Se vont dein lo défrou, on bocon dè pan rassi, que saillont dè lâo fata et on bocon dè talon dè toma que faut onco bin raclliâ, lâo sâi dè dinâ avoué dou déci dâo meillâo martsî, et à l'hotô sont quasu po medzi cein que lè caïons refusont po fèrè ardzeint dè tot lo bon.

Se clliâo que font dinsè lâi tràovont dâo pliési, grand bin lâo fassè ! sont bin maitrès dè lo fèrè ; mâ se lè pourrès dzeins et lè z'ovràî que travaillont por leu s'in dussont recehintrè, l'ont too, et foudràî adé que lâo z'arrevâi tot coumeint à Tourlourou.

Tourlourou avâi 'na fenna qu'étâi tant pegnetta et racauda, que le ne cosâi pas pi la viâ à clliâo que le dévessâi nuri et abrèvé, et se n'homme étâi coumeint lè z'ermaillès dâo Pays d'amont, « ne lâi cé-dâvè ein rein ». Tourlourou, tot parâi, sè tegnâi adé on verro dè bon vin po offri onna verrâ sâi âo préfet, sâi âo dzudzo, sâi âo conseiller, kâ sè faut adé bin teni avoué lè gros, et s'étâi atsetâ on bossaton d'Yvorne, et dâo tot bon.

On dzo que lè tatérets dévessont reteni son tâi, Tourlourou avâi du alla à la tiola et coumeint lè cherpentiers étiont assebin perquie et que tot cé mondo étâi à la dzornâ, faillâi tot cein nuri. Ein parteint, lo matin, Tourlourou, qu'étâi on bocôn ein cousin dè son bossaton, vu que tot cé mondo étâi perquie, sè peinsâ, po preservâ sa finna gotta, de mettrè dessus lo fond dâo bossaton : *Troblion*. Ye preind on bocon dè griye bliantse, écrit lo mot ein sè deseint : ora ne risquè rein ! et dit à sa fenna dè teri à l'autro bossat po lè z'ovràî.

La fenna, que regrettàvè dzâ lo vin que clliâo z'homme allâvont fifâ, lâo z'arâi prâo baillî dâo liquide dè borné, copâ dè venégro, se l'avâi ousâ ; mâ coumeint cein ne sè poivè pas, le va à regret pè la câva ; mâ quand le vâi su lo bossaton : Troblion, le fe : baque ! l'est bon por leu, et po espargni lo penatset, lâo baillè à remollie-mor l'Yvorne, dè cé troblion que tot parâi on ne sein sâi què po fèrè dâo venégro ; et dè bio savâi que lè z'ovràî s'ein sont reletsi lè pottès âo grand conteintêmeint dè la pernetta que sè peinsâvè : se saviont cein que bâivont,

m'insurtérient! mà du que ne diont rein, lào z'ein baillo rein d'autro. . .

Ma fài lo leindéman que Tourlourou vollie mettré cé vin ein botolhie, et que trovà tant dè déchet, cein tsandzà dè gamma, et vo laisso à peinsà lo détertìn que fe quand sa fenna lài racontà l'affèrè. La pourra fenna plioràvè dè radze d'ètrè bramàie et d'avài trait cé bon vin et l'allà einsurtà lé z'ovràì dè lai pas avài de que cé vin étài trào bon por leu; mà s'ein fotiont pas mau! s'étiot bin regàlà sein que cè sàì dè lào fauta, et l'est dinsè que la rapacità dè ellia pernetta a fé reletsi lè pottès à elliaò bràvès dzeins.

UNE FEMME EN LOTERIE

VI

Un matin, en se levant, sir Adams fut tout surpris du changement qu'il trouva autour de lui: point de bruit dans la cour, point de bruit dans la maison. Les serviteurs allaient et venaient, faisant leur ouvrage comme d'habitude, mais ils ressemblaient à des âmes silencieuses glissant dans le royaume des morts. Il chercha Miss Addah du regard, mais sans la trouver nulle part; il courut sur le chemin, pensant qu'elle était allée faire une promenade, et là encore son attente fut trompée; après un instant il rentra la tête basse, n'osant interroger ses gens par suite d'un sentiment dont il ne se rendait pas bien compte lui-même.

Le hasard l'ayant amené dans l'écurie, il ne vit pas son cheval favori, une jument infatigable, trésor sans prix dans ces déserts où il faut faire de longues courses, où la vie dépend parfois de la rapidité d'un cheval.

— Mon cheval? où est mon cheval? cria-t-il d'un accent sauvage.

— C'est madame qui l'a emmené ce matin, répondit un des domestiques.

— Et vous l'avez laissée faire? Et vous ne l'avez pas empêchée? hurla-t-il avec un redoublement de fureur.

— Est-ce qu'on peut empêcher madame de faire ce qu'elle veut? répliqua celui-ci avec un haussement d'épaules qui signifiait: Vous savez bien vous-même que vous ne le pourriez pas!

Sir Adams ne sachant sur qui faire tomber sa colère, alla se promener avec son chien et son fusil. Cette promenade, qui lui apportait chaque jour un vif plaisir, l'ennuya au point qu'il rentra chez lui. Mais là non plus la tranquillité ne l'attendait: il s'asseyait, il se levait, il rentrait, il sortait, en proie à une inquiétude dont il ne pouvait se rendre compte, ou plutôt dont il n'osait s'avouer les motifs.

A chaque instant, il allait au portail, interrogeant l'horizon, qui restait muet et silencieux.

Enfin, sur le soir, alors que la nuit était déjà tombée, il entendit le galop d'un cheval, et Miss Addah parut l'œil brillant, le teint animé, conduisant avec une véritable maestria son coursier blanc d'écume.

— D'où venez-vous? demanda sir Adams avec colère.

— Que vous importe? répondit Miss Addah d'un ton non moins raide.

— Pourquoi avez-vous pris mon cheval?

— Parbleu! pour ne pas aller à pied.

— Dans quel état me le rendez-vous, Dieu du ciel!

— Eh bien, quoi? il a fait une bonne traite, dit-elle en caressant l'animal de la main; qu'il mange cela, et il n'y paraîtra plus.

Elle mit à son cou un sac plein d'avoine.

— Tiens, vous avez découvert un champ d'avoine? demanda Sir Adams.

— J'ai bien découvert autre chose, et votre cheval ne sera pas le seul à bénéficier de ma course. Savez-vous que vous avez un voisin à quinze lieues d'ici, un voisin qui vous prendra votre laine et votre blé, qui vous donnera en échange de l'avoine, des chèvres, des vaches et bien d'autres choses encore. Il viendra vous voir un de ces jours, il vous amènera sa femme et sa fille.

— Qui vous a prié de faire mes affaires? demanda aigrement sir Adams, tremblant à l'idée seule de voir sa solitude envahie.

— C'est moi qui m'en suis chargée. Croyez-vous que cela me convienne de vivre isolée de tous, manquant des objets de première nécessité?

— C'est vrai que vous êtes ici chez-vous, puisque vous y avez donné votre adresse, ajouta-t-il aigrement, en lui tendant une lettre que la diligence avait déposée pour elle dans la journée.

— Tiens! où fallait-il la donner? Dans la prairie, apparemment?

Et prenant la missive, elle rentra dans sa chambre.

Quand elle parut au souper, elle arriva portant dans ses bras un paquet mystérieusement enveloppé. Sur la fin du repas, elle le débarrassa du papier qui le recouvrait, et une bouteille de champagne, à la tête argentée, se dressa triomphalement devant sir Adams, qui tressaillit à ce souvenir de tant de joyeuses soirées.

— Toujours mes économies de la route, fit-elle avec un sourire radieux. Savez-vous à quoi nous allons boire? ajouta-t-elle en reprenant son air agressif.

Et, comme sir Adams ne répondait rien:

— Nous allons boire à notre divorce.

— A notre divorce? demanda sir Adams, qui ne comprenait pas.

— Eh! oui, à notre divorce avant notre mariage. Tenez, je vais vous prouver que les femmes valent mieux que les hommes, qu'elles n'ont ni esprit de rancune ni désir de la vengeance. Vous avez cru, sans doute, que j'allais vous torturer à plaisir, vous imposer l'ennui de ma présence, vous forcer à m'épouser, et vous faire acheter bien cher le droit de reconquérir votre liberté. C'est mal me connaître. J'ai vu chez vous une si grande répugnance pour ce mariage, — qui n'avait rien de bien effrayant, ajouta-t-elle en souriant, — que je vous rends votre parole et votre liberté.

Puis, faisant sauter le bouchon du champagne et remplissant deux verres:

— A notre séparation! dit-elle en approchant son verre de celui de sir Adams.

Mais celui-ci ne bougea pas, ne fit pas le moindre mouvement pour porter le verre à ses lèvres.

— Vous ne comprenez donc pas? s'écria Miss Addah en se levant à moitié; je vais m'en aller, je vais vous débarrasser de ma présence. A notre séparation! à notre divorce!

Et elle renouvela le même geste; mais sir Adams ne bougea pas davantage.

— Vous me jugez inconstante, vous croyez que je ne sais pas ce que je veux. Eh bien, vous vous trompez. Si je m'en vais, c'est que je me retire avec les honneurs de la guerre. Cette lettre que j'ai reçue hier, est d'un des prétendants évincés par vous; il m'écrit de vous proposer de garder les cent mille dollars et de lui céder seulement ma personne. Il se croirait encore le plus riche des deux. Quelle femme pourrait résister à un acte aussi chevaleresque?

Maintenant que vous savez tout, ajouta-t-elle après un moment de silence, buvons à notre séparation cordiale, plus cordiale que notre entrée en relations.

Pour toute réponse, sir Adams jeta son verre loin de lui, en faisant entendre un grognement inarticulé.